



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



CVEC

Édition 2023

- C'est quoi ?
- Pour qui ?
- Pour quoi ?

Bilan 2022-2023





La CVEC : Qu'est-ce que c'est ?

« **La contribution de vie étudiante et de campus** » est instituée par la Loi « **Orientation et réussite des étudiants** », promulguée le 8 mars 2018.

Objectif : améliorer les conditions de vie sur les campus, pour permettre de favoriser la réussite. Les sommes collectées bénéficient in fine aux étudiantes et étudiants : elles financent des projets de vie de campus portés par une liste d'établissements fixée par la loi (les Universités, un certain nombre d'écoles, les Crous, etc.)

- Mise en place depuis la rentrée 2018-2019
- Taxe annuelle
- A ne régler qu'une fois en cas d'inscriptions multiples
- Collectée par les Crous, en amont de l'inscription, par tous les étudiants en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur
- Une partie est reversée aux établissements, une autre partie est conservée par le Crous pour mettre en place des actions d'amélioration de la vie étudiante.

Etudiants assujettis : Tous les étudiants en formation initiale, en apprentissage, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, quel que soit le type d'établissement.

Etudiants non assujettis : étudiants non-inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, étudiants internationaux en échange, étudiants relevant de la formation continue.

Etudiants exonérés : étudiants boursiers sur critères sociaux de l'enseignement supérieur, bénéficiaires d'allocations annuelles accordées dans le cadre des aides spécifiques annuelles, étudiants réfugiés, bénéficiant de la protection subsidiaire ou demandeur d'asile autorisés à résider sur le territoire.



La CVEC sur notre territoire

ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES D'UN REVERSEMENT CVEC

		2021-2022	2022-2023	
Montant CVEC payé par les étudiants		92,00 €	95,00 €	
Etablissement	Site universitaire			Cumul depuis 2018-2019
Crous BFC	BFC	626 607,56 €	660 337,16 €	3 110 284,92 €
UB	Bourgogne	1 998 459,73 €	2 098 819,44 €	9 698 137,46 €
UFC	Franche-Comté	1 527 031,14 €	1 626 729,36 €	7 453 787,36 €
UTBM	Nord Franche-Comté	166 761,25 €	173 012,88 €	819 872,29 €
BSB	Dijon	126 636,70 €	154 163,11 €	585 465,86 €
SUPMICROTECH-ENSMM	Besançon	47 709,77 €	51 383,00 €	235 851,09 €
Institut Agro Dijon	Dijon	27 979,33 €	33 242,33 €	167 295,40 €
ESTA	Belfort	15 720,13 €	19 742,17 €	47 789,79 €
ENSA	Dijon	7 088,65 €	8 225,90 €	21 806,77 €
ISBA	Besançon	7 964,31 €	8 516,23 €	41 573,80 €
Groupe IMEA - CCI Doubs	Franche-Comté	12 259,20 €	12 338,86 €	49 477,38 €
CS2I Bourgogne - CCI Nièvre	Nevers	3 502,63 €	2 419,38 €	18 298,99 €
EGC - CCI Saône-et-Loire	Chalon-sur-Saône	1 751,31 €	2 032,28 €	7 385,34 €
DIGISUP - CCI Nièvre	Nevers	1 751,31 €	2 419,38 €	7 890,23 €
CFA Institut supérieur d'apprentissage	Besançon	-	2 661,32 €	2 661,32 €
EGC Sens	Sens	-	2 080,67 €	2 080,67 €
Total en BFC		4 571 223,02 €	4 858 123,47 €	22 275 202,30 €

La CVEC : un levier de financement de projets pour les étudiants

QUELLES SONT LES DÉPENSES ÉLIGIBLES ?

Tous les champs couvrant l'amélioration de la vie étudiante peuvent être soutenus : promotion du sport, santé, art et culture, accueil et accompagnement des étudiants, animations, développement durable, lutte contre les discriminations, égalités des chances etc.

QUELLES SONT LES DÉPENSES INÉLIGIBLES ?

Les projets non destinés exclusivement aux étudiants, les financements de masse salariale de titulaires ou personnels en CDI ainsi que les projets intégrés dans un cursus universitaire.

Le Crous ne doit pas être le seul financeur ni le financeur principal d'un projet (excepté pour les porteurs de projet Crous).

La CVEC : un soutien important pour des actions

COMMENT LES PROJETS SONT SÉLECTIONNÉS ?

Les projets sont étudiés et validés par des commissions selon leur nature : commission Culture-actionS, commissions CVEC locales (comités de site), commission CVEC interne.

Ces commissions sont composées de représentants étudiants élus par les étudiants au conseil d'administration du Crous et dans les différentes instances des établissements.

Les projets favorisés sont ceux qui améliorent les conditions de vie des étudiants, pour lesquels les étudiants ont participé à l'évaluation des besoins ou acteurs dans sa réalisation.

Plus d'info : www.crous-bfc.fr

ACTIONS PORTÉES PAR LES SERVICES DU CROUS EN FAVEUR DES ÉTUDIANTS

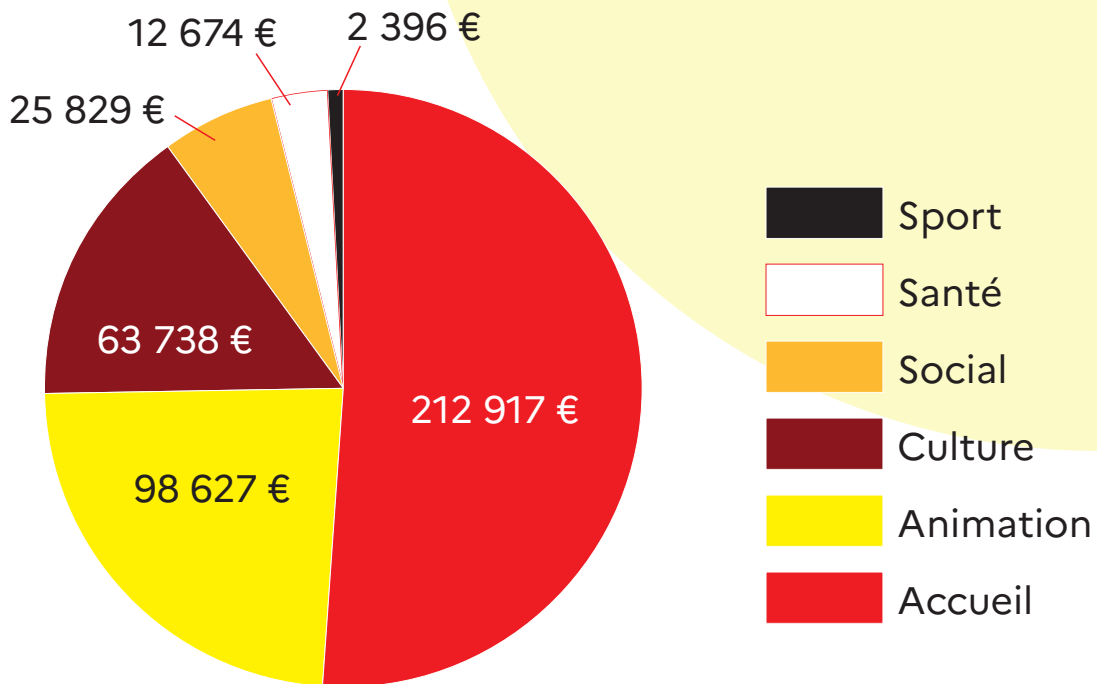
L'ensemble des services du Crous réalisent des actions d'amélioration des conditions de vie des étudiants : DVE (culture, emploi étudiant, vie campus...), politique de site, hébergement, développement durable, service social, patrimoine, communication, restauration...

Les besoins étudiants sont sollicités par l'intermédiaire de concertation ou lors d'évènements/actions à destination des étudiants. Les services du Crous portent donc des actions en lien direct avec les besoins remontés par les étudiants.

Ces actions peuvent être cofinancées par des subventions extérieures (Région, collectivités, autres...).

416 182 €
dépensés

RÉPARTITION DES MOTIFS DE DÉPENSES DE LA CVEC



ACTIONS PORTÉES PAR LES ÉTUDIANTS

Les étudiants et associations étudiantes qui souhaitent développer un projet peuvent demander un accompagnement et une aide financière au dispositif Culture-actionsS.

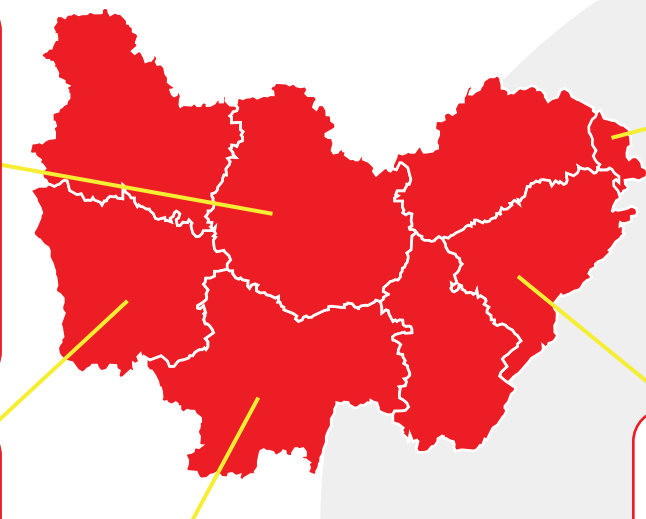
37
projets financés

x3/
2021-2022

91 995 €
attribués

Dijon :
Weekend de formation ;
Activité apicole au Togo ;
40 ans Radio Campus ;
Défilé Mode ; 30 ans ACEF ;
Projet AT40 ; Festival
Ecllosion ; Ensemble ;
Rendez la pratique musicale
accessible ; Cabane salle de
repos ; Tournoi des Ovalies ;
Concerts

Nevers :
Démonstration musicale ;
Salon innovations



**Belfort-Montbéliard-
Sévenans :**
Podcast ; Club Montagne ;
Eco-Shell ; Trib-UT ; Festival
du film ; Repas solidaire ;
Montée du Salbert ; Don du
sang ; Fluo Go ; Color Run
solidaire

**Le Creusot-Montceau-Mâcon-
Chalon-Cluny :**
Mondiaux universitaires ; Challenge
Mesures physiques ; Challenge E-Pocket

Besançon :
Bouge ta rentrée ; 60
Temps ; Publication
recueil de chansons ;
Back to Chill#3 ; Théâtre
universitaire ; Mini
Festi'Grill ; Drama Tea'c
Circus ; La Rumberta salsa

ACTIONS PORTÉES PAR LES ACTEURS DE LA VIE ÉTUDIANTE AU BÉNÉFICE DES ÉTUDIANTS

Les établissements d'enseignement supérieur bénéficiaires ou non de la CVEC, collectivités, associations, autre organisme qui souhaitent réaliser des projets améliorant les conditions de vie des étudiants peuvent répondre à un appel à projet proposé par le Crous BFC chaque année.

29
projets financés

125 090 €
attribués

+10
projets

+ 40 %
attribués

/2021-2022

Auxerre-Sens-Yonne :

Aménagement lieu de vie et espace sportif ; Initiation aux sports de combat ; Action culturelle

Dijon :

Equipements sportifs ; Programmation culturelle ; Événements de rentrée

Le Creusot-Montceau-Mâcon-Chalon-Cluny :

Application Studin ; Prévention du stress ; Plateau multi-sport

Haut-Doubs-Jura :

Événements de rentrée ; Événement de fin d'année ; Journée éco-citoyenne

Belfort-Montbéliard-Sévenans :

Nocturne étudiante ; Programmation culturelle et cinéma ; Sac de bienvenue ; Eco-mobilité ; Aménagement lieu de vie ; Accompagnement associatif ; Terrain multi-sports

Besançon :

Distribution alimentaire ; Aménagement lieux de vie ; Sac de bienvenue ; accompagnement associatif

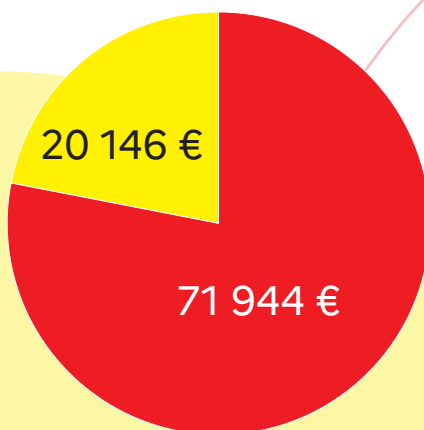
RÉPARTITION DES MONTANTS ATTRIBUÉS PAR ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES ET NON-BÉNÉFICIAIRES DE LA CVEC (cf page 3)

5 691 €





2021-2022

20 146 €



2022-2023

 Non-bénéficiaire
 Bénéficiaire



Zoom sur les actions financées par la CVEC en 2022-2023

Animations Vie de campus

Action portée par les services du Crous

La Direction de la vie étudiante, et plus précisément le service vie de campus, a en charge l'accueil et l'accompagnement des étudiants, habitants en résidence universitaire ou non, sur l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

Le service vie de campus propose des actions visant à divertir, informer, guider les étudiants en dehors de leur vie universitaire. C'est aussi un moyen pour eux d'accéder à des activités de découvertes du territoire, de faciliter les rencontres et les échanges entre étudiants de différents horizons et nationalités.

L'objectif est également de développer un esprit solidaire, tourné vers la transition écologique, la protection de l'environnement, la connaissance des acteurs locaux, la solidarité entre pairs.

Quelques actions phares : Le Campus a un incroyable talent, découverte du patrimoine local et régional, accueil des étudiants internationaux et animations dédiées (Apéro del mundo, Apprends-moi ton pays, Invitez le monde à votre table...), soirées à thèmes, etc.



Défilé Mode'Emois

Action portée par la Fédération des étudiants de BSB, association étudiante, et financée par Culture-actionsS

Un défilé de mode organisé par les étudiants de l'école BSB qui consiste à mettre à l'honneur une mode inclusive ainsi que les talents de la Région. Les mannequins sélectionnés sont des étudiants de BSB : Mode Emois met un point d'honneur à représenter tous les corps, toutes les carnations et tous les genres tout en faisant découvrir l'univers et les coulisses d'un défilé.

Cette année le thème du défilé était *UnCovid Yourself* pour sensibiliser et démontrer les effets du COVID sur la vie et le moral des étudiants à travers la mode.



●cvec Canalise ton énergie

Action portée par le lycée La Brosse de Venoy (proche Auxerre), acteur de la vie étudiante, et financée par l'AAP CVEC

Le projet a permis de proposer aux étudiants des séances d'initiation aux sports de combat par l'intervention d'un éducateur.

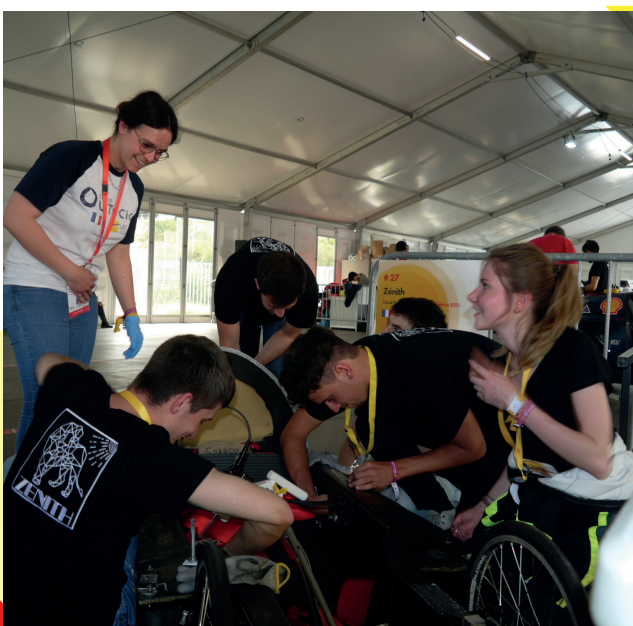
L'objectif étant de leur permettre de mieux canaliser leur énergie d'améliorer la confiance en soi, maîtriser la non-violence et permettre une meilleure gestion de ses émotions. Les ateliers ont également permis de créer un lien social entre les étudiants et ont favorisé une pratique sportive régulière.

●cvec Eco-Shell Marathon

Action portée par l'association des étudiants de l'UTBM et financée par Culture-actionS

L'éco-Shell Marathon est un concours international visant à promouvoir la conception en équipe d'un prototype de véhicule à moteur complet pouvant faire un maximum de kilomètre avec un minimum de carburant.

Le projet a pour objectif d'encourager les étudiants à développer des solutions innovantes pour permettre de consommer moins d'énergie fossile et s'inscrire ainsi dans une démarche environnementale.



NOC TUR NE

#14

Étudiante

JEU. 13 OCT. 2022

MONTBÉLIARD / AUDINCOURT

18H > 1H

Visite libre des lieux culturels
Concert au Moloco

ÉVÈNEMENT GRATUIT réservé aux étudiants
sur présentation de la carte étudiante



cvéc La Nocturne étudiante

Action portée par Pays de Montbéliard
Agglomération, acteur de la vie étudiante,
et financée par l'AAP CVEC

La Nocturne étudiante, à la fois culturelle et festive, permet aux nouveaux étudiants de découvrir la richesse de l'Agglomération du Pays de Montbéliard et, plus particulièrement les lieux culturels à tels que le Musée du Château, le Centre Régional d'Art Contemporain, le Pavillon des Sciences, la Médiathèque, Info Jeunes et l'espace de musique actuelle le Moloco à Audincourt.

Elle donne aussi l'occasion aux associations étudiantes partenaires, de se faire connaître des étudiants nouvellement inscrits et de clôturer le calendrier des journées d'intégration.

cvéc L'Écoute psychologique

Action portée par les services du Crous et
cofinancée par la Région Bourgogne-Franche-Comté

L'arrivée dans l'enseignement supérieur est une période charnière pour les étudiants (éloignement de l'environnement familial, nouvelles méthode d'apprentissage, projection dans le monde professionnel...). Pour la majorité des étudiants, ces changements suscitent inquiétudes, stress, déprime.

Depuis plusieurs années, la mise en place d'un dispositif d'écoute psychologique gratuit pour les étudiants améliore leurs conditions de vie.

Ce dispositif a pour objectif :

- Proposer une écoute confidentielle aux étudiants, répondre aux difficultés des étudiants à faire face aux situations de mal-être
- Développer leur potentiel de réussite
- Proposer un service à tous les étudiants de la région Bourgogne-Franche-Comté
- Travailler en collaboration avec les acteurs locaux (établissement, collectivités, association...) pour la complémentarité des offres selon les territoires





RENCONTRE VERS LE FUTUR

IMAGINER LA VIE
ÉTUDIANTE DE DEMAIN

●cvéc (Li)VE du Creusot

Action portée par les services du Crous

Un nouveau lieu de vie a vu le jour sur le site du Creusot. Installé à proximité du restaurant universitaire et de la résidence Jean Moulin, le (Li)VE permet aux étudiants de se retrouver dans un espace confortable et convivial offrant de multiples possibilités : un espace de travail de type open space, des canapés, un espace snack et un babyfoot.

Des événements sont proposés régulièrement pour animer et dynamiser le lieu et favoriser les échanges et rencontres.

●cvéc Rencontre vers le futur

Action portée conjointement par le Crous et UBFC et cofinancée par la Région BFC

Dans le cadre du futur Schéma Territorial de la Vie Étudiante 2024-2029, l'UBFC et le Crous Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec la Région académique et la Région Bourgogne-Franche-Comté, ont organisé « Rencontre vers le futur », du 16 mars au 4 avril 2023, pour imaginer la vie étudiante de demain.

Cet événement a fait suite à l'enquête web qui portait sur les conditions de vie et habitudes durant les études, à laquelle 11 500 étudiants ont répondu. L'objectif de « Rencontre vers le futur » est de recueillir leurs avis et leurs idées d'amélioration pour la vie étudiante dès 2024, grâce au travail mené en ateliers et à l'accompagnement d'une équipe d'experts.





Les Appels à projets CVEC du Crous

Le Crous Bourgogne-Franche-Comté cofinance des actions améliorant les conditions de vie et favorisant la réussite étudiante, partout en Bourgogne-Franche-Comté.

2 dispositifs de financement sont proposés selon le profil du demandeur :

Pour les associations étudiantes : Culture-actions/CVEC

Dépôt des projets tout au long de l'année
2 commissions par an (novembre 2023 et avril-mai 2024)

Enveloppe de 100 000 €
Accompagnement au montage de projet

Contact : culture@crous-bfc.fr

Pour les autres acteurs vie étudiante (établissements d'enseignement supérieur ou ayant des formations post-bac, collectivités, associations non étudiantes...)

Dépôt des projets entre le 5 juin 2024 et le 30 septembre 2024

Aide maximum de 10 000 € par projet

Contact : projets.cvec@crous-bfc.fr



Informations :

www.crous-bfc.fr/le-crous/cvec



Édition 2023

Directrice de la publication
Christine Le Noan

Rédaction
Sous-direction Politique de site

Conception
Sous-direction de la Communication